

SOMMAIRE

Dans votre revue de presse de cette semaine...

Le travail est toujours au centre des préoccupations, sondages, analyses, recherches. Il peut se révéler à la fois source d'épanouissement, de souffrances, entre vocation et perte de sens... De la préparation à l'entrée dans la vie active à sa sortie, ou, autrement dit à sa « retraite », le rapport à notre emploi nous amène à nous questionner sur l'adéquation de notre formation et le terrain, les possibilités d'évolution de carrière, de salaire et de mobilités, ainsi que sur la vie d'après. Celle que l'on doit assurer selon le fruit d'années d'effort passées et qui doit couvrir l'évolution de notre état de santé, le confort du quotidien, l'aide à l'installation des enfants, voire petits-enfants, l'assistance aussi souvent à la génération précédente... Et la situation des agents de l'EN est un « cas d'école » dans ce contexte : étudiants en MEEF, Pacte enseignant, allongement des carrières... Stop ! La coupe est pleine. Inutile de parler de « pédagogie », nous maîtrisons plutôt bien notre sujet ! Pour faire entendre notre voix, restons mobilisés autour du SNETAA FO !

➤ TOUTEDUC /

Article 1 : La qualité plus que la durée pour les stages (C. Grandjean), 02/02/23 p.2

Article 2 : Pacte : la FNEC ne participera pas aux concertations, 31/01/23..... p.2

Article 3 : Quels sont les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement, 02/02/23 .. p.2

Article 4 : 14 % d'enseignants en grève ce 7 février selon le ministère, 07/02/23 p.2

Article 5 : Guadeloupe : 27,2 % des 15-29 ans en situation de NEET (INSEE), 07/02/23 p.3

➤ VOUSNOUSILS /

Article 6 : Pacte enseignant : « Dans quel métier on demande à un salarié de remplacer son collègue absent ? », 03/02/23..... p.3

Article 7 : Grève du 7 février : les syndicats éducation appellent à rester mobilisé..., 03/02/23. p.3

➤ LE CAFE PEDAGOGIQUE /

Article 8 : « Enseignants, de la vocation au désenchantement », 07/02/23..... p.3

Article 9 : Master MEEF : souffrance des étudiants, 07/02/23 p.4

➤ ALTERNATIVES ECONOMIQUES /

Article 10 : Les profs face à la retraite : après 60 ans, « c'est le métier qui me quitte », 30/01/23 .p.4

➤ ACTEURS PUBLICS /

Article 11 : Derrière la baisse du nombre de grévistes, une stratégie de roulement ?, 01/02/23. p.5

➤ L'OBS /

Article 12 : Quand le mot « pédagogie » montre son nez, ce n'est jamais bon signe..., 02/02/23 ..p.5

➤ FRANCE INTER /

Article 13 : Retraites : "Il y a de la fatigue liée aux métiers de l'enseignement" ..., 02/02/23 p.6

Article 14 : "On peut être en burn-out à 35 heures" ..., 01/02/23 p.6

➤ LE FIGARO /

Article 15 : Les Français soutiennent de plus en plus massivement les mobilisations..., 02/02/23...p.7

➤ DEPP /

Note d'Information n° 23.02, Résultats de l'enquête Sivis 2021-2022 auprès des écoles publiques et des collèges et lycées publics et privés sous contrat, février 2023 p.7

➤ INSEE /

INSEE Analyses Occitanie n°126, La formation des jeunes dans le Tarn-et-Garonne..., 26/01/23.... p.8

➤ IFÉ /

Dossier de veille n°142, Parcoursup : réguler et rationaliser l'accès à l'enseignement sup. 01/23 p.8



Article 1 : Formation professionnelle : la qualité plus que la durée pour les stages (C. Grandjean), 02/02/23

Carole Grandjean a pris acte du consensus général sur la jeunesse et le **manque de maturité des élèves qui arrivent au LP**. Elle l'a dit lors d'un webinaire avec les personnels de direction des LP, ce 2 février, qui marquait la clôture des travaux des groupes de travail sur la réforme. Dès lors, **il s'agit d' "accompagner plus largement" les jeunes et de préparer leur départ en stage, de façon à "leur donner du sens"; la question est peut-être moins celle de la durée que de la qualité, "de la cohérence" des PFMP.**

La ministre en charge de la formation et de l'enseignement professionnels a également **encouragé les établissements à expérimenter différentes formes de formation post diplôme, avec des certifications et qualifications complémentaires, ou une 3ème année de CAP, mais à condition de ne pas remettre en cause le caractère national des diplômes.**

Les propositions issues des groupes de travail seront publiées sur Eduscol.

Article 2 : Pacte : la FNEC ne participera pas aux concertations, 31/01/23

La FNEC "décide de quitter les concertations du ministre Ndiaye visant à instituer un 'pacte' avec les enseignants". La fédération FO de l'enseignement rappelle qu'avec la FSU, l'UNSA, la CGT et SUD, elle revendique **"une revalorisation indiciaire de tous sans contreparties"**, et **dénonce "la logique du Pacte, synonyme de travailler plus pour gagner plus"**. La FNEC revendique "une augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation pour commencer, et le rattrapage des 25 % de pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans". (...)

- ◆ **A lire aussi :** *Le Monde*, « Salaires des professeurs : les questions posées par l'annonce de Pap Ndiaye sur le « nouveau pacte » », 02/02/23

Article 3 : Quels sont les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement (Sondage IPSOS pour la Cour des comptes), 02/02/23

13 % des étudiantes et 10 % des étudiants "déclarent envisager très sérieusement de devenir enseignants", des pourcentages qui montent à 20 % parmi les titulaires d'un baccalauréat L, 23 % parmi les étudiants en lettres, langues et philosophie. À ce socle s'ajoutent 32 % d'étudiants, qui n'excluent pas d'exercer ce métier ; **14 % disent l'avoir envisagé à un moment puis y avoir renoncé.**" C'est le premier enseignement d'un sondage IPSOS réalisé pour la Cour des comptes auprès de 1 182 étudiants inscrits en troisième année de licence, et dont les principaux enseignements sont publiés en annexe du rapport sur "Devenir enseignant : la formation initiale et le recrutement des enseignants". (...)

Enfin, **l'image du métier est médiocre**. Seule la moitié des étudiants considèrent que le métier d'enseignant est prestigieux "contre 62 % pour le métier de commissaire de police, 64 % pour le métier de responsable marketing ou communication, 71 % pour le métier de psychologue et 88 % pour le métier d'ingénieur".

Article 4 : 14 % d'enseignants en grève ce 7 février selon le ministère, 07/02/23

Selon le ministère de l'ÉN et de la Jeunesse, quelque 14 % des enseignants font grève ce 7 février, soit 10 points de moins que le 31 janvier. Le taux de participation à la grève est de près de 15 % dans le 1er degré (versus 26 % lors de la dernière mobilisation), de 17 % dans les collèges (30 %), de 11 % (22 %) dans les LGT et **dans les LP à 9 % (16,4 %).**

Article 5 : Guadeloupe : 27,2 % des 15-29 ans en situation de NEET (INSEE), 07/02/23

À la Guadeloupe quelque 16 900 jeunes, soit plus d'un quart des 15-29 ans sont en situation de NEET, calcule l'INSEE qui commente : "**C'est deux fois plus qu'au niveau national**". En Martinique, la situation est similaire (25,6 %), une proportion des jeunes "not in employment, education or training" encore plus importante encore à La Réunion (30,2 %) et en Guyane (36,7 %) contre 13,3 % en France métropolitaine.

En ce qui concerne les jeunes Guadeloupéens, la proportion des NEET est de 8,3 % chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans (contre 5,7 % au niveau national), de 38,4 % chez les 20-24 ans et 43,7 % chez les 25-29 ans.

L'Institut national de la statistique distingue plusieurs profils parmi ces jeunes. **51 % d'entre eux sont peu ou pas diplômés**, un tiers d'entre eux a au mieux le brevet des collèges, les autres ont un CAP, un BEP ou un baccalauréat, et ils habitent chez leurs parents. Ce sont plus souvent de jeunes hommes de 15 à 24 ans.

Près de 21 % de ces NEET ont des diplômes, mais ils sont "en difficulté d'insertion au marché du travail", tandis qu'un quart sont de **jeunes parents**, presque exclusivement des jeunes femmes, souvent âgées de 25 à 29 ans, très rarement diplômées du supérieur, près de deux fois sur trois "isolées". (...)



Article 6 : Pacte enseignant : « Dans quel métier on demande à un salarié de remplacer son collègue absent ? », 03/02/23

Invité de *France Inter* jeudi 2 février 2023, Pap Ndiaye a abordé la question de la revalorisation des salaires enseignants. D'abord annoncés pour tous et sans conditions par Emmanuel Macron, puis liés en partie à l'exercice de « nouvelles missions » dans le cadre d'un « **pacte enseignant** », il semblerait que les 10% d'augmentation promis par le gouvernement soit bel et bien conditionnés à ces missions supplémentaires. Le ministre de l'Éducation Nationale a finalement détaillé ces tâches : il s'agirait de **missions d'accompagnement** des élèves (comme l'heure hebdomadaire au collège bientôt assurée par les professeurs des écoles) ou encore de **remplacer les collègues absents**, à hauteur d'environ 72h par an.

Cette nouvelle information sur la revalorisation a déclenché la colère d'une partie des enseignants sur les réseaux sociaux...

- **A lire aussi :** *Le Café Pédagogique*, « Revalorisation : nouvelles missions pour un volume de 72h », 03/02/23

Article 7 : Grève du 7 février : les syndicats éducation appellent à rester mobilisé pendant les vacances, 03/02/23

Après deux grèves très suivies les 19 et 31 janvier 2023, l'intersyndicale interprofessionnelle a appelé, début février, à de nouvelles journées de **mobilisation contre la réforme des retraites les 7 et 11 février**. Dans un communiqué commun publié le 2 février, plusieurs syndicats éducation relaient cet appel à la grève et invitent les personnels à participer aux mobilisations, même pendant les vacances scolaires. (...)



Article 8 : « Enseignants, de la vocation au désenchantement », 07/02/23

Dans son dernier livre, Sandrine Garcia, sociologue, interroge la crise de la vocation pour l'enseignement. **Manque de sens, de satisfaction, pressions et attitudes managériales**

brutales seraient la source de la hausse des démissions et des ruptures conventionnelles. Et quand on l'interroge sur « le choc d'attractivité » promis par Pap Ndiaye, la chercheuse répond que « c'est très largement rhétorique. Ce n'est certainement pas ce qui pourrait inverser la tendance, car il s'agit encore et toujours d'imposer de nouvelles tâches en échange d'une augmentation de salaire ». (...)

Article 9 : Master MEEF : souffrance des étudiants, 07/02/23

Alors que le ministre de l'ÉN martèle qu'il faut un « choc d'attractivité » pour pallier la pénurie de candidats aux concours du professorat, sur le terrain, les étudiants de Master MEEF dénoncent les conditions de leur formation. À l'image de ce collectif d'étudiants des INSPE de l'académie lilloise, « **le sentiment de mal-être que nous exprimons ici est particulièrement lié, selon nous, à la pression évaluative systématique fondée sur des mises à l'épreuve fréquentes et massives** ». Une situation loin d'être isolée. Les témoignages d'étudiants en souffrance fleurissent sur les réseaux sociaux. Plusieurs formateurs, qui ont accepté de témoigner sous couvert d'anonymat, reconnaissent les difficultés engendrées par la réforme Blanquer. Alors créer un choc d'attractivité, pourquoi pas mais autant faire en sorte que les étudiants engagés dans la voie de l'enseignement ne craquent pas en cours de route, non ? (...)

- ➔ **A lire aussi :** *Marianne*, « Profs : pour gérer la pénurie, la Cour des comptes recommande... de supprimer leurs concours », 02/02/23



Article 10 : Les profs face à la retraite : après 60 ans, « c'est le métier qui me quitte », 30/01/23

Souvent heurtés par les annonces gouvernementales, les enseignants se demandent comment tenir dans un métier qu'on démarre de plus en plus tard, et dont la **pénibilité est sous-estimée**.

(...) **Au niveau de l'ÉN, le taux de grévistes montait à 35 % selon le ministère, 70 % selon l'intersyndicale. Si les enseignants se sont massivement mobilisés contre cette réforme, c'est parce que le report de l'âge de la retraite apparaît contradictoire avec l'énergie qu'exige leur profession.**

La réforme esquissée par le gouvernement d'Élisabeth Borne impose le passage de 42 années de cotisation à 43 années, ce que les experts appellent « l'accélération de la loi Touraine ».

(...) Le mode de calcul de la pension ne touche pas, en revanche, au mode de calcul de la pension qui, pour les enseignants comme tous les fonctionnaires, reste basée sur les six derniers mois de carrière. Mais cela est loin de satisfaire les professeurs, en pleine négociation sur la revalorisation des rémunérations rue de Grenelle. (...)

Autre question qui demeure : les périodes de contractualisation, avant titularisation, seront-elles prises en compte dans le calculs des annuités ? (...)

Pour les enseignants, ce qu'ignore cette réforme des retraites, c'est avant tout la pénibilité de leur travail, quasiment jamais reconnue. « Cela tient aux formes de la pénibilité que l'on met en avant aujourd'hui, explique Dominique Cau-Bareille, ergonomiste et maître de conférence à Lyon-II. Les critères actuels prennent en compte des efforts physiques importants. À l'opposé, dans les métiers dits légers, la pénibilité est invisible. »

La chercheuse a mené plusieurs études sur la fin de carrière des enseignants, notamment ceux de maternelle : « Force est de constater qu'**enseigner, cela use le corps et l'esprit**. »

(...) **La pénibilité est également cognitive**, pointe Dominique Cau-Bareille. « En classe, il faut faire attention à tout, tout le temps. Et aussi susciter l'intérêt des élèves. Cela demande une énergie,

une implication totale de soi. ». (...) Face à cette usure professionnelle, les arrêts de travail, et avec eux les besoins de remplacements, se multiplient. « Il faut aussi souligner l'enjeu du développement de la médecine du travail et de prévention dans l'Éducation nationale », souligne l'universitaire Dominique Cau-Bareille. **Pour 1,2 million d'agents en 2021, le ministère comptait seulement 65 médecins du travail.**

(...) En moyenne, les enseignants partent à la retraite à 60 ans dans le premier degré, 63 ans au collège et au lycée. « **Mais c'est dans la l'ÉN que l'on a le plus de demandes de départ anticipé par rapport aux autres corps de la fonction publique** », précise Dominique Cau-Bareille.



Article 11 : Fonction publique : derrière la baisse du nombre de grévistes, une stratégie de roulement ?, 01/02/23

Même si le nombre de grévistes était en baisse mardi 31 janvier, pour la deuxième journée d'action contre la réforme des retraites, les syndicats de la fonction publique se disent toujours aussi déterminés. Deux nouvelles journées d'action sont prévues les 7 et 11 février. Encore faut-il réussir à mobiliser de nouveau en dépit de l'impact financier de la grève.

(...) Selon les données fournies par le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, 21 % de grévistes ont été recensés le 31 janvier dans la fonction publique d'État, 10,25 % dans la territoriale et 15,7 % dans l'hospitalière. Une mobilisation en baisse par rapport à la première journée d'action contre le projet de réforme des retraites, le 19 janvier. (...)

Succès dans la rue

Sans surprise, ces chiffres sont contestés par les syndicats, qui mettent quant à eux plutôt l'accent sur le succès de la mobilisation dans la rue ce 31 janvier. **Plus de 2,5 millions de personnes auraient ainsi manifesté, selon les syndicats**, alors que le ministère de l'Intérieur donne le chiffre de 1,27 million (soit 100 000 de plus que le 19 janvier). (...)

Pour la sociologue Catherine Vincent, cette baisse du nombre de grévistes relève surtout d'une "gestion différente des journées de mobilisation par les agents publics". "Cette gestion est aujourd'hui beaucoup plus rationnelle qu'émotionnelle, d'autant plus que le conflit promet d'être long, explique cette chercheuse de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires). Je ne veux pas faire de pronostics, mais les agents réservent peut-être leur capacité financière pour d'autres mobilisations."

La baisse du nombre de grévistes enregistrée le 31 janvier dans la fonction publique n'est malgré tout pas aussi forte que celle des journées d'action de 2019-2020 contre le premier projet de réforme des retraites. La mobilisation s'était alors effondrée dès la deuxième journée d'action, passant de 26 % de grévistes le 5 décembre 2019 à 6,15 % le 10 décembre. Elle avait ensuite peiné à remonter la pente et n'avait plus dépassé la barre des 10 % lors des journées d'action suivantes.

L'OBS

Article 12 : Quand le mot « pédagogie » montre son nez, ce n'est jamais bon signe pour le gouvernement, 02/02/23

LES MOTS DÉMONS. Le président a appelé ses troupes à être « pédagogues ». Un mot infantilisant qui a au moins la vertu des détecteurs d'incendie : il résonne quand ça sent le gaz.

« **Il faut faire preuve de beaucoup de pédagogie** », a déclaré la présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, Fadila Khattabi, au début des débats parlementaires sur la réforme des retraites. Elle suivait en cela la ligne tracée par E. Macron, qui avait exhorté ses troupes à « **ne pas être techno, mais pédagogues** ». Très utilisé par Alain Juppé pendant la

crise sociale de 1995, ce mot apparaît en général quand les choses tournent mal pour un gouvernement. C'est un peu le détecteur d'incendie du débat public : quand il résonne, il faut penser à éteindre le gaz. Il est souvent accompagné d'un autre, « *incompréhensions* » (variante : « malentendus »). **On voit bien l'idée qui est poussée : la réforme est formidable, mais le peuple n'a pas encore bien compris pourquoi. Une fois qu'on le lui aura enseigné clairement, tout ira bien.** (...)

C'est donc un mot ouvertement infantilisant. Au moins un ministre l'a d'ailleurs compris : Olivier Dussopt. Lors de ses vœux à la presse, le mois dernier, le ministre du Travail a pris ses distances avec le tandem « pédagogie »/« incompréhensions » : « *Je préfère l'explication, le débat à la pédagogie. La pédagogie laisse toujours entendre que si les gens ne sont pas d'accord avec nous, c'est parce qu'ils n'ont pas compris, et donc s'ils n'ont pas compris, il faut leur expliquer différemment.* » Moins infantilisant, « explication » (du latin *ex-plicare*, déplier) est un bien meilleur mot. Surtout s'il est utilisé dans le sens d'une explication mutuelle. Pour les opposants au projet, d'ailleurs, c'est dans la rue qu'on va s'expliquer. Et « plier » le projet.



[Article 13 : Retraites : "Il y a de la fatigue liée aux métiers de l'enseignement", reconnaît Pap Ndiaye, 02/02/23](#)

Pap Ndiaye, ministre de l'ÉN et de la Jeunesse, revient sur les conséquences de la réforme des retraites pour les enseignants. Il rappelle qu'à partir du mois de septembre la retraite progressive sera généralisée.

(...) Comment alléger les fin de carrière

Concernant le rapport de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, Pap Ndiaye concède de la fatigue pour les enseignants en fin de carrière, *"avec les professeurs des écoles qui peuvent avoir des troubles musculo-squelettiques". "Il faut tenir compte de cela. On en tient compte, car à partir du mois de septembre, la généralisation dans la fonction publique de la retraite progressive"*, poursuit Pap Ndiaye.

Il s'explique : "On peut diminuer son temps de travail et donc son salaire, et de le compenser par une partie anticipée, un versement anticipé de sa pension de retraite. On peut faire ça deux ans avant de valoir ses droits à la retraite. C'est une manière d'alléger l'extension du temps de travail."

Le ministre envisage également d'employer des enseignants en fin de carrière à d'autres tâches, comme du tutorat, de l'accompagnement aussi. *"Nous avons un problème de recrutement"*, reconnaît également Pap Ndiaye. *"La question de l'attractivité du métier est structurelle. On y a répondu par une hausse de rémunération. Il faut aussi repenser les carrières des enseignants."* (...)

[Article 14 : "On peut être en burn-out à 35 heures" : l'Institut Montaigne analyse le rapport des Français au travail, 01/02/23](#)

Dans une enquête publiée jeudi 2 février, l'Institut Montaigne analyse le rapport des Français au travail. Il pointe les changements récents et liste les solutions qui permettraient de s'y sentir épanoui jusqu'à 64 ans, le nouvel âge de départ prévu par la réforme des retraites du gouvernement.

Non, les Français ne sont pas devenus "paresseux". Dans un contexte de forte mobilisation contre la réforme des retraites, l'Institut Montaigne publie une vaste enquête jeudi 2 février sur les Français et leur rapport au travail. 5.000 personnes ont été interrogées du 23 septembre au 3 octobre 2022. L'enquête revient notamment sur un certain nombre d'idées reçues de l'ère post-

Covid et liste des pistes pour que les Français soient épanouis au travail, potentiellement jusqu'à 64 ans, l'âge de départ à la retraite porté par le gouvernement.

Le "mythe" de la "grande démission"

Selon cette enquête, la "grande démission" est par exemple un "mythe". "De nombreuses études ont évoqué l'hypothèse d'une vague de démission massive post-Covid", détaille le rapport. "Elles font généralement un lien de causalité entre un accroissement notable des démissions et des ruptures conventionnelles d'une part, et les résultats de nombreuses enquêtes montrant les aspirations des actifs à changer de métier et une insatisfaction grandissante par rapport au travail." **L'Institut Montaigne, lui, explique cette vague de démissions par un marché du travail qui se porte bien** (malgré la pandémie) et qui permet des transitions professionnelles moins risquées.

(...) Parmi les solutions, la formation et l'évolution professionnelle

L'enquête propose enfin des solutions pour permettre aux travailleurs de **rester actifs et épanouis le plus longtemps possible**. D'abord, **favoriser la formation et l'évolution professionnelle**, en priorité pour les seniors, plus nombreux à vouloir rester dans leur entreprise. Pour les plus jeunes, plus mobiles, l'Institut Montaigne préconise d'améliorer les dispositifs d'accompagnement aux reconversions.

LE FIGARO

Article 15 : Retraites : les Français soutiennent de plus en plus massivement les mobilisations contre la réforme, 02/02/23

Le pays soutient de plus en plus massivement les mobilisations contre la réforme des retraites. Au surlendemain de la deuxième grande journée de grève contre le projet de l'exécutif, la dernière vague du sondage Odoxa-Backbone Consulting pour *Le Figaro* révèle que **71% des Français approuvent la démarche des manifestants. Cela représente une hausse de +5 points par rapport à la journée d'action du 19 janvier**, où 1 à 2 millions de personnes avaient battu le pavé. Alors que l'on a recensé entre 1,272 et 2,8 millions de personnes dans les rues mardi, selon les chiffres de la police et de la CGT, l'institut juge le soutien «très élevé». **D'autant qu'aucun heurt majeur n'a été à déplorer**. Résultat, une très large majorité de citoyens (71%) y voient aussi un «succès». Et ce, y compris parmi les sympathisants de Renaissance - pourtant favorables au texte porté par le gouvernement -, où deux tiers d'entre eux (66%) constatent cette réussite. (...)

Depp

DIRECTION DE L'ÉVALUATION
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

Note d'Information n° 23.02, Résultats de l'enquête Sivis 2021-2022 auprès des écoles publiques et des collèges et lycées publics et privés sous contrat, février 2023

(...) Dans le second degré, les collégiens et lycéens sont impliqués dans 93 % des incidents graves déclarés par les chefs d'établissement. Du primaire au secondaire, les garçons sont davantage impliqués que les filles dans les actes de violence, à la fois du côté des auteurs et des victimes. Entre écoliers, une violence sur trois exercée par les garçons envers les filles est à caractère sexuel ; c'est une sur quatre entre collégiens et lycéens. Enfin, les violences commises par des élèves envers des filles s'exercent plus souvent dans le cadre d'un harcèlement.

(...) Dans les collèges, ce taux est de 13,5 incidents pour 1 000 élèves ; il est en moyenne de 5,1 dans les LEGT et **de 20,1 dans les LP**. En raison du poids relativement faible des LP dans l'ensemble du second degré public et privé sous contrat (7 % des élèves sont scolarisés en LP) et malgré la plus forte prévalence des incidents dans ce type d'établissement, **seuls 13 % des incidents graves se produisent au sein des LP**.

INSEE Analyses Occitanie n°126, [La formation des jeunes dans le Tarn-et-Garonne : un enjeu fort pour accompagner les nouvelles opportunités](#), 26/01/23

Les jeunes résidant dans le Tarn-et-Garonne quittent souvent l'école sans diplôme ou avec un faible niveau de formation, malgré une offre d'enseignement diversifiée à la fois localement et grâce à la proximité de Toulouse. Dans ce département au cœur de plusieurs projets d'envergure, de nouvelles opportunités professionnelles devraient voir le jour. **Améliorer la qualification, élever le niveau de formation des jeunes** Tarn-et-Garonnais constituent des enjeux majeurs pour leur permettre de **s'adapter aux besoins à venir du marché du travail**.



Dossier de veille n°142, [Parcoursup : réguler et rationaliser l'accès à l'enseignement supérieur](#), janvier 2023

La Loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants), votée en 2018, introduit en France un véritable changement de paradigme dans l'accès à l'enseignement supérieur : alors que la seule obtention du baccalauréat permettait une entrée de droit dans une formation (non sélective), **ce sont désormais ces mêmes formations qui hiérarchisent les candidat-es dont la demande peut être acceptée ou refusée au vu du dossier scolaire et des places disponibles**. Pour corolaire de ces profonds changements, la réforme se donne pour objectif de renforcer l'orientation dès le lycée – donc avant l'obtention du bac – et de maximiser la réussite des étudiant-es en régulant les entrées vers les formations du supérieur. Succédant à ABP (Admission Post-Bac), **Parcoursup est à la fois une procédure, une plateforme d'information et un mécanisme algorithmique d'affectation** des étudiant-es. Au regard de ces bouleversements, l'enjeu de ce Dossier de veille n°142 est de comprendre quels acteurs et quels outils accompagnent, guident, filtrent et sanctionnent l'entrée dans une formation postbac depuis la Loi ORE. (...)

